

APARTMENT VISTAMAR 1 REGLES DE LOGEMENT

- **Appartement de vacances:** Pendant le séjour, il n'y a pas de service de nettoyage quotidien ni de changement des draps et des serviettes. L'utilisation de la machine à laver, du fer à repasser, de l'aspirateur, du balai et de la pelle à poussière est fournie.
- **Climatisation:** Utilisez la climatisation de manière responsable et éteignez-la lorsqu'il n'y a personne dans l'appartement. La température de confort recommandée est de 25°C.
- **Il est interdit de fumer** dans l'appartement.
- Veillez à verrouiller les portes d'entrée de l'appartement chaque fois que vous le quittez.
- **Serviettes:** Les serviettes de bain ne doivent être utilisées que dans l'appartement. N'apportez pas de serviettes de piscine à la plage.
- **Lave-vaisselle:** Veuillez utiliser le programme de température maximale
- **Machine à laver:** Ne pas laver les serviettes avec de l'eau de Javel.
- **Four:** Veuillez nettoyer le four après chaque utilisation. Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de facturer des frais de nettoyage supplémentaires de 25 €.
- **Couettes et oreillers:** Ne pas utiliser de couettes et d'oreillers sans leur housse.
- **Chaises longues:** Ne pas transporter les chaises longues de la terrasse à la piscine.
- **Routeur:** Ne pas réinitialiser le routeur
- **Auvent:** En cas de vent fort, veuillez remonter l'auvent.
- **Ventiler l'appartement:** En raison de l'humidité et afin d'éviter les dommages causés par la condensation, veuillez ventiler l'appartement deux fois par jour, surtout en hiver.
- Ne vous asseyez pas sur le canapé avec le corps recouvert de crème solaire.
- **Déchets:** Veuillez trier les déchets. Déposez vos déchets dans les poubelles situées à 50 m derrière la dernière maison de la rue Vistamar. Les bouteilles, le verre et le papier doivent être déposés dans les conteneurs situés dans la rue Polígono Encinas. Il est interdit de laisser des déchets ou des sacs en plastique à l'intérieur de l'appartement ou dans la rue, sur le trottoir, dans les couloirs ou devant la porte d'entrée.
- **Animaux de compagnie:**
 - **Demande d'autorisation préalable:** Le locataire doit demander une autorisation préalable pour l'admission d'animaux domestiques au moment de la réservation. Dans le cas des chiens, la race et la taille doivent être indiquées.
 - **Nombre maximum d'animaux autorisés:** 2
 - Les propriétaires d'animaux de compagnie sont responsables et sont priés de nettoyer toute la saleté causée par leurs animaux.
 - Les animaux de compagnie ne sont pas admis sur le canapé ou dans le lit.
 - Les animaux de compagnie ne doivent pas être laissés seuls dans l'appartement.
- **Dégâts et dommages:** tout dégât ou dommage doit être signalé immédiatement.

RÈGLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DES PROPRIÉTAIRES DE PANORAMA II

- **Heures de silence:** Évitez les bruits gênants à la mi-journée, entre 13h30 et 15h00, et la nuit, entre 22h00 et 08h00.
- **Parking:** La voiture doit être garée en diagonale
- **Rue Vistamar:** La rue Vistamar est à sens unique et la vitesse est limitée à 30 Kmh.
- **Piscine:**
 - La piscine n'est accessible qu'aux propriétaires, à leurs invités ou à leurs locataires. Il est donc obligatoire de garder les barrières fermées.
 - **Horaires de la piscine:** La piscine peut être utilisée entre 08h00 et 20h00.
 - Respecter les horaires, les conseils de sécurité et les règles de conduite affichés sur les panneaux de la piscine.
 - **L'utilisation de la piscine se fait à vos risques et périls:** L'espace piscine ne doit être utilisé que par des personnes sachant nager ou accompagnées d'une personne sachant nager. Les enfants doivent toujours être accompagnés de leurs parents ou d'adultes qui en assument l'entière responsabilité. Les verres et les bouteilles ne doivent pas être introduits dans l'enceinte de la piscine.
 - Il est interdit de fumer, d'utiliser des matelas pneumatiques, des ballons et autres jouets lorsque d'autres utilisateurs se trouvent dans la piscine, à l'exception de l'espace réservé aux bébés. Les chaises longues ne doivent pas être déplacées de l'espace aquatique. Il est interdit de les occuper avec une serviette ou un livre sans être présent dans l'enceinte de la piscine. Vous pouvez apporter votre propre chaise longue ou fauteuil dans l'espace aquatique.

✓ **J'ai lu et j'accepte le règlement de l'appartement Vistamar 1 et de la communauté Panorama II.**

DECRET LOI 9/2024 du 2 août n° 9910

Dates de séjour		Nom du locataire
De: / /	Jusqu'au: / /	
Village: Benitatxell		Signature du locataire
Date d'acceptation: / /		